

Réf: Dossier 376733

## Avis de constitution

### SOCIETE « KYCARE »

Siège Abidjan Cocody Angré 9 tranche, Lot 1045,  
Ilot 45

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 09/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KYCARE »

Objet : - Faciliter l'accès aux soins médicaux ;  
- Prestation de services d'accès aux soins médicaux ;  
- Mise en relation entre les patients et les professionnels de la santé afin de simplifier leur parcours de soins à travers les moyens de technologies ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.  
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.  
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.  
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée  
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré 9 tranche, Lot 1045,  
Ilot 45

Dirigeant(s) M BLON RODOLPHE HARDING (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00504 du 16/01/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03113/GTCA/RC/2025 du 16/01/2025

